



☎ 02.96.26.74.66

🖨 02.96.26.70.73

mairie.stbarnabe@wanadoo.fr



N° 458

MAI 2015

Horaires d'ouverture

De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30 du Lundi au Vendredi et de 8h15 à 12h le Samedi



Pour prendre date :

SAMEDI 6 JUIN

21èmes Foulées de la Micheline

Le mot du Maire



INAUGURATION DE LA RUE PIERRE ROUXEL

Suite à sa réfection, la rue Pierre Rouxel a été inaugurée Samedi 25 Avril en présence de M. Le Préfet, M. Le Député Marc LE FUR, M. Le Sénateur honoraire Gérard LE CAM, M. Vice-Président du Conseil Départemental Romain BOUTRON, Mme. Béatrice BOULANGER, Conseillère Départementale, M. Jean-Pierre GUILLERET, 1^{er} Vice-Président de la CIDERAL, la présence de nombreux élus du secteur et des Barnabéens.

Belle reconnaissance pour les Barnabéens d'être honorés par leur présence...



La Conseillère Départementale Mme Béatrice BOULANGER a eu l'honneur de couper le ruban.



C'est d'abord la marque du dynamisme des investissements publics conduits par la collectivité.

C'est ensuite la preuve que nous faisons une bonne utilisation de l'argent public dans un ouvrage d'utilité publique comme celui-ci. Il faut, en ce domaine, une politique clairement volontariste car les choses ne vont pas de soi. Si nous pouvons donner encore plus, nous le ferons.

Cette démarche nécessite l'engagement de tous, des collectivités locales, de la communauté de communes, du département, de la région, mais aussi bien sûr de l'Etat, car une harmonisation sur l'ensemble du territoire est nécessaire pour assurer une égalité entre tous les citoyens.

Voilà déjà plus d'un an et avec l'équipe municipale précédente que nous avons pris la décision de permettre à la rue Pierre Rouxel de retrouver un brin de jeunesse, un lifting qui donne à cette rue une image plus moderne et surtout plus sécurisante en mettant l'accent sur l'accessibilité.

Je voudrais souligner la dynamique des entreprises et des services qui ont réalisé cet ouvrage, qui se sont montrés compétents et à l'écoute de nos suggestions. Je ne veux pas oublier les Barnabéens et plus particulièrement les riverains de la rue, je les remercie chaleureusement pour leur patience ...

Je remercie mon collègue, adjoint à la voirie M. Michel JOUAN, qui a suivi les travaux de manière très assidue.

Cela nous pousse vers de nouvelles études en mettant en avant les besoins importants dans d'autres rues et tout particulièrement la rue principale, la rue Général De Gaulle, rue que je compte bien présenter aux services de Monsieur Le Préfet.

Le service public est essentiel.

Essentiel pour nos concitoyens, afin que nous puissions nous déplacer en toute sécurité.

Essentiel pour l'accessibilité, pour que les personnes à mobilité réduite puissent elles aussi se déplacer en toute liberté.

Essentiel pour nous petite commune afin de mener à bien de tel projet...

Comment ce projet a-t-il été financé ?

- Une participation aux travaux d'effacement des réseaux Basse Tension, Eclairage public, réseau téléphonique par le SDE à hauteur de 50%.
- La prise en charge totale de la réfection du réseau d'eau potable par le syndicat d'eau du Lié pour un coût global de l'opération à hauteur de 184 567.58 €.
- une enveloppe parlementaire par Mr Marc LE FUR député de 12 000 €.
- une subvention (amendes de police) du Conseil Départemental à hauteur de 24 000 €.
- un emprunt réalisé par la commune auprès du Crédit Mutuel de Bretagne pour 250 000 €.

Nous avons profité des travaux dans la rue Pierre Rouxel pour réaliser des aménagements de sécurité près de l'école publique avec la création d'un parking. Pour ce projet, nous avons bénéficié de l'enveloppe parlementaire de Mr Gérard LE CAM, sénateur, pour 7 000 € avec un montant de travaux de 18 685 € TTC.

Je tiens à les remercier de leur collaboration financière qui a permis d'aider à la réalisation de cette belle rue.

***Votre Maire,
Georges LE FRANC.***

Vie communale

Conseil Municipal du 17 Avril 2015

Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Maire – Mmes Jocelyne BOUTIER – Fanny PHILIPPE – M. Michel JOUAN (Adjoints) – Mme Mireille BARAN – M. Jean-Pierre ROUILLÉ – Mme Véronique LE GALLO – M. Franck JÉGLOT – Mmes Christelle GAUTHIER – Lyne MILBÉO – MM. Thomas MAHÉO – François BINET – Mme Arlette GALLAIS (Conseillers Municipaux).

Absents excusés :

M. Éric LE POTTIER
M. Alain LE FORESTIER

Secrétaire de séance :

Mme Christelle GAUTHIER

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT POUR 2015

Monsieur le Maire informe du courrier du 16 mars 2015 de Monsieur le Président du Conseil Général des Côtes d'Armor qui rappelle le Plan d'Actions pour le logement des Personnes Défavorisées mis en place dans le département à l'initiative de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Caisse d'Allocations Familiales depuis 1991.

Ce dispositif est depuis le 1^{er} janvier 2005 sous la seule responsabilité du Département. Son champ d'intervention s'est d'ailleurs élargi aux impayés d'eau, d'énergie et de téléphone ainsi qu'à la sous-location et à la gestion locative.

En 2014, 9 500 aides ont été accordées pour des ménages costarmoricens (budget de plus de 4,1 M€).

EN 2014, LA COMMUNE A ATTRIBUÉ 389,10 € (0,30 € × 1 297 HABITANTS) AU FSL.

POUR 2015, MONSIEUR LE MAIRE PROPOSE : 0,30 € × 1 299 HABITANTS = 389,70 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de verser la somme de 389.70 € pour l'année 2015 pour le FSL.
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

EMPRUNT 2015

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les propositions émanant des banques pour un prêt d'un montant de 180 000 € à réaliser pour le programme de voirie 2015 – effacement des réseaux rue Verlaine et rue Général de Gaulle.

La proposition la plus intéressante est celle du Crédit Mutuel de Bretagne avec :

▪ Echéances constantes – **TAUX FIXE**

Durée	remboursement	TAUX	Echéances	COÛT INTERETS
15 ANS	Trimestriel	1.59 %	3 377.89 €	22 673 €
20 ANS	Trimestriel	1.85 %	2 697 €	35 760 €

Le montant du prêt peut être débloqué en deux fois dans les trois mois d'acceptation du prêt.
Les frais de dossier s'élèvent à 270 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, après un vote à mains levées de douze voix favorables et une abstention,

- RETIENT la proposition du Crédit Mutuel de Bretagne pour un prêt de 180 000 €, remboursable sur 15 ans à taux fixe de 1.59 %, avec des échéances constantes et un remboursement trimestriel.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt aux conditions ci-dessus mentionnées et la ou les demandes de réalisation de fonds,
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

S.D.E. – REMPLACEMENT DE FOYERS EN ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la proposition du Syndicat Départemental d'Énergie 22 concernant le remplacement de foyers sur la Commune.

Le chiffrage sommaire de l'opération est estimé à 2 450 € HT avec une participation de la Commune de 60 %, soit 1 470 €.

Les travaux doivent se faire à Blanlin – rue Jean Moulin avec un déplacement du candélabre et rue Jean Jaurès.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public sur les foyers J204 - G152 et C033 présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 2 450 € HT (coût total des travaux majoré de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre).

La Commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du fonds de compensation de la TVA et percevra de notre Commune une subvention d'équipement au taux de 60 %, conformément au règlement financier, calculée sur le montant HT de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmenté de frais de maîtrise d'œuvre au taux de 5 %.

Les participations des collectivités sont calculées au coefficient moyen du marché de travaux auquel se rapporte le dossier. L'appel de fonds se fait en une ou plusieurs fois selon que le Syndicat aura réglé l'entreprise suivant les mêmes modalités et au prorata du paiement de celle-ci.

- PRÉCISE que l'emplacement du foyer rue Jean Moulin sera revu avec le SDE22 afin de prévoir le meilleur lieu d'implantation.
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande soumise au droit de préemption urbain de Maître JEGOUX-PASSEZ de LOUDEAC, relative à la parcelle bâtie cadastrée section AA n° 53 et 54, d'une superficie de 2 924 m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DÉCIDE de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les parcelles susmentionnées.
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande soumise au droit de préemption urbain de Maître JEGOUX-PASSEZ de LOUDEAC, relative à la parcelle bâtie cadastrée section AB n° 28p, d'une superficie de 1 400 m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DÉCIDE de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la parcelle susmentionnée.
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Pour informations :

Un groupe de travail est constitué des maires de communes auprès de la CIDERAL pour étudier les dispositifs les plus pertinents pour avoir la téléphonie en 4 G dans la région.

ÉTAT CIVIL DU MOIS D'AVRIL 2015

Décès : **Monsieur Marcel GUERNIC**, 90 ans, domicilié à « Blanlin », décédé le 16 Avril à Saint-Barnabé, inhumé le 20 Avril à Saint-Barnabé.

Madame Thérèse GUILMOTO, 77 ans, domiciliée à « Beauséjour », décédée le 20 Avril à Noyal-Pontivy, inhumée le 23 Avril à Saint-Barnabé.

Remerciements :

Madame Aline GUERNIC, ses enfants et toute la famille, très touchés par les marques d'amitié et de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Monsieur Marcel GUERNIC.

Vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

FERMETURE DE LA MAIRIE & DE L'AGENCE POSTALE

La Mairie et l'agence postale seront fermées les SAMEDIS 2 & 9 MAI 2015.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le mois de MAI est chargé en jours fériés et de ce fait, l'organisation de la collecte des Ordures Ménagères s'en voit bouleversée.

Si le VENDREDI est un jour férié la collecte sera faite le SAMEDI.

A noter :

Cette nouvelle organisation prendra effet dès le mois de MAI.

RÉSULTATS DU CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Prélèvement du 18 Mars 2015 à la Mairie.

Nitrates (en NO₃) 35 mg/l.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE LA GUERRE 39/45 – Le 8 Mai

Programme de la journée :

- 10 H 00 : Rassemblement (devant la mairie) des Anciens Combattants pour l'inauguration de la Place du 19 Mars 1962.
- 10 H 45 : Rassemblement des délégations d'Anciens Combattants avec leurs drapeaux devant la Mairie
- 11 H 00 : Cérémonie à l'église célébrée par l'Abbé Brajeul.
- 11 H 45 : Cérémonie avec dépôt de gerbes au monument aux morts, minute de silence et défilé au cimetière
- à l'issue : Vin d'honneur offert par la Municipalité servi à la Salle des Lilas

Les enfants des écoles sont invités à se joindre au rassemblement pour devoir de mémoire.

*Le Maire,
Georges LE FRANC.*

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2015

Les personnes désirant participer au «concours communal des maisons fleuries» sont priées de bien vouloir s'inscrire en Mairie, **au plus vite et avant le 30 Juin dernier délai.**

Pour notre commune, 5 catégories vous sont proposées :

1 ^{ère} catégorie	Maisons avec jardin visible de la rue (<1000 m ²).
2 ^{ème} catégorie	Parcs et grands jardins privés visibles de la rue ou ouverts au public (>1000m ²).
3 ^{ème} catégorie	Façades seules fleuries (balcon, terrasse, mur, fenêtre).
4 ^{ème} catégorie	Hôtels, restaurants, commerces fleuris.
5 ^{ème} catégorie	Potager fleuri visible de la rue ou ouvert au public.

Comme les années passées un jury extérieur à la Commune procédera au classement, deuxième quinzaine de Juillet.

LOGEMENT COMMUNAL A LOUER

STUDIO : Foyer Social, rue Jean Moulin : 191,93 €, libre au 01/06/2015

HORAIRES DES MESSES

Dimanche 10 Mai à 10h30.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **MAI 1999** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

DEMANDEURS D'EMPLOI

A la date du 15 Avril 2015, ils étaient 79 (Hommes : 42 et Femmes : 37).

CHIENS QUI ABOIENT

Plusieurs plaintes ont été reçues en Mairie relatives aux aboiements de chiens répétitifs et parfois nocturne.

Ils sont soumis aux dispositions du Code de la Santé Publique :



Article R.1334-31 :

aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Il appartient aux maîtres d'être vigilants et faire cesser les aboiements afin de respecter les règles de bon voisinage.

FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique refait son apparition dans la commune le piégeage s'avère efficace, une vingtaine de fondatrices ont été prises.

↳ 20 fondatrices prises = 20 nids en moins.

Continuer le piégeage jusque fin mai (minimum).

Jean-Pierre GALLAIS.



COLLECTE DE JOURNAUX

Prochaines permanences à l'atelier municipal :

Le 16/05/2015 de 10h à 12h

Le 30/05/2015 de 10h à 12h

Respectez les horaires de dépôt.

Merci.



PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DE 16 à 25 ans

MARDI 5 MAI 2015

à la Mairie de :

La Chèze de 15h45 à 17h30

Plémet de 14h00 à 15h30

Permanences effectuées par **Mme Anne ANGOUJARD**

Il est préférable de prendre rendez-vous au secrétariat de la Mission Locale de Pontivy au 02.97.25.38.35.

COMMISSION DE FONDS D'AIDE AUX JEUNES

MARDI 12 MAI 2015 à 14h00

Mission Locale Centre Bretagne / Maison de l'Emploi
1, rue de la Chesnaie - B.P. 233 - 22600 LOUDÉAC

PERMANENCE CYBERCOMMUNE

La Cybercommune (située près de l'agence postale) est ouverte le :

MERCREDI DE 16h15 à 18h15
(hors période de congés scolaires).

La permanence est assurée par **M. Nicolas BESNARD.**

A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Organisé chaque année par le C.C.A.S. pour les enfants de 3 à 12 ans, le CENTRE AÉRÉ fonctionnera du :



LUNDI 7 JUILLET 2015
AU
VENDREDI 31 JUILLET 2015



Inscriptions à la Mairie au mois de JUIN

Vie scolaire

PROGRAMME DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Du 27 Avril au 3 Juillet

Groupe scolaire Mathurin Boscher

	<i>G.S. - C.P. – C.E. – C.M.</i>
LUNDI	<i>Jardinage</i>
MARDI	<i>Jeux de société</i>
JEUDI	<i>Jeux extérieurs</i>
JEUDI 21 MAI	<i>Animation ludique et pédagogique autour des produits locaux. Intervenant : les circuits courts du Syndicat Mixte du Centre Bretagne</i>
VENDREDI	<i>Activités sportives</i>
LES 5 derniers VENDREDIS de la période	<i>Regroupement des enfants des 2 écoles pour une animation autour des différents thèmes.</i>



École Jeanne d'Arc

	<i>C.P. – C.E. – C.M.</i>
LUNDI	<i>Fabrication d'objets à partir de différents matériaux</i>
LUNDI 18 MAI	<i>Animation ludique et pédagogique autour des produits locaux. Intervenant : les circuits courts du Syndicat Mixte du Centre Bretagne</i>
MARDI	<i>Jardinage</i>
JEUDI	<i>Fresque photographique</i>
VENDREDI	<i>Activités sportives</i>
LES 5 derniers VENDREDIS de la période	<i>Regroupement des enfants des 2 écoles pour une animation autour des différents thèmes.</i>

(Ce programme est susceptible d'être modifié. Dans ce cas, nous vous tiendrons informés des changements éventuels).

SORTIES DES ÉCOLES DE SAINT-BARNABÉ

Groupe scolaire Mathurin Boscher : Classe musicale à Baugé



Les élèves du CP au CM2 de l'**école publique Mathurin-Boscher** sont partis en classe découverte sur le thème de l'éveil musical.

Le séjour s'est déroulé sous un beau soleil à **Baugé**, dans le Maine-et-Loire.

Au programme :

Découverte et pratique de différents instruments de musique (guitares, djembés, pianos...), mais aussi chants et percussions corporelles.

Les élèves ont également découvert les sites de la ville, le château et le dolmen.

École Jeanne d'Arc : Classe découverte au Centre Plouharmor



Les élèves du CP au CM2 de l'**école Jeanne-d'Arc** sont partis en classe de découverte au **centre Plouharmor, à Plouha**, durant quatre jours, fin janvier...

La période a été spécialement choisie pour l'animation du projet « Contes et légendes ».

Au programme :

randonnée contée sur le chemin côtier des plus hautes falaises de Bretagne. Sur ce sentier, les enfants ont pu découvrir des personnages, des arbres enchantés et des plantes de féerie.

Ils ont également participé à des ateliers leur permettant de vivre ces légendes : jeu de pistes autour des contes à la Roche-Jagu, écriture de contes, mise en scène et représentations.

La classe Contes et légendes a pour objectif de développer des compétences faisant appel aux savoirs et méthodes propres aux différentes disciplines : apprendre à écouter, à s'exprimer, à mémoriser, lire et écrire.

MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – MAI 2015

Lundi 4 Mai	Mardi 5 Mai	Jeudi 7 Mai	
Betteraves Chipolatas Lentilles Maestro vanille	Crêpe fromage Dos de colin Au beurre citronné Ratatouille Fruit	Concombres à la crème Moelleux de poulet Sauce chasseur Petits pois extra fins Tarte aux pommes	
Lundi 11 Mai	Mardi 12 Mai	Mercredi 13 Mai	
Radis beurre Aiguillettes de poulet Au paprika Pommes rissolées Compote pomme fraises	Pâté breton & cornichons Sauté de bœuf Haricots beurre Fromage blanc	Tomates Saucisse de Strasbourg Dosette Ketchup Coquille Barre bretonne et crème anglaise	
Lundi 18 Mai	Mardi 19 Mai	Jeudi 21 Mai	Vendredi 22 Mai
Melon Chili con carné Flan nappé caramel	Salade du pêcheur Jambon grill Sauce madère Poêlée de légumes Maestro chocolat	Tortellini ricota épinards Paupiette de veau au jus Flageolets Compote pomme passion	Tomate Cabillaud pané Sauce tartare Pommes vapeur Fruit
	Mardi 26 Mai	Jeudi 28 Mai	Vendredi 29 Mai
	Saucisson à l'ail cornichons Boulettes de bœuf Sauce tomate Semoule Purée pommes fraises	Melon Paëlla de la mer Yaourt sucré	Pommes de terre mimosa Grignotines de porc Au paprika Haricots verts extra fins Crème dessert vanille
Lundi 1^{er} Juin	Mardi 2 Juin	Jeudi 4 Juin	Vendredi 5 Juin
Taboulé Cordon bleu Petits pois extra fins Fruit	Melon Moelleux de poulet Sauce normande Julienne de légumes Beignet à l'abricot	Tomates Spaghettis carbonara Compote	Pâté de foie Filet de poisson meunière Epinards à la crème Banane



Vous avez la possibilité de régler les repas par carte bancaire.

PHOTOS

Les personnes en possession de photos du bourg de Saint-Barnabé qui accepteraient de les partager pour le site internet sont invitées à les faire parvenir en Mairie ou sur l'adresse : jocelyne_boutier@hotmail.fr

Vie associative et culturelle

PASSAGE DE L'ADOBUS



Merci aux parents de jeunes de 12 ans et plus de les amener découvrir l'ADOBUS.

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

CAFÉS DE L'AMITIÉS

MERCREDI 13 MAI à 14h au Foyer Social	Préposés : Mme Annick LE CLÉZIO – MM. Alphonse MARJOT – François BINET – André BERNARD.
MERCREDI 3 JUIN à 14h au Foyer Social	Préposés : Mmes Virginie AVIS – Claudine FLÉHO – Rolande JOSSÉ. MM. Robert FLÉHO – Jean JOSSÉ – Jean-Pierre GALLAIS.



VOYAGE

Un voyage est organisé à Concarneau le VENDREDI 12 JUIN 2015 avec buffet le soir, le tout pour 40 € par personne. **Réponse pour le 13 Mai 2015.**

REPAS DE FIN DE SAISON

Le repas de fin de saison (gratuit) aura lieu le :

MARDI 23 JUIN 2015

Midi & Soir

Entre les repas : loto, belote, boules.

Réponse pour 3 Juin 2015.

LECTURE POUR TOUS

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi de 16h30 à 17h30

Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 15h00

Vendredi de 16h30 à 17h30

Samedi de 11h00 à 12h00



Lecture pour Tous en partenariat avec l'association « TIMELIN » organise une exposition sur le patrimoine archéologique en Bretagne à l'occasion de la présentation du site de « Fort Créno » de Saint-Barnabé. Cette exposition, gratuite et ouverte à tous, sera visible dans la verrière de la mairie du 4 au 15 Mai aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Les thèmes :

- Les châteaux du Centre Bretagne.
- L'imprimerie médiévale de Bréhan.
- L'archéologie du bâti de l'Abbaye de Bon Repos.
- L'arrivée de l'électricité à Saint-Aignan (communes du barrage de Guerlédan).
- L'habitat paysan des XVIIème-XVIIIème siècles dans le secteur de Mur De Bretagne.

La journée du lundi 4 mai est réservée aux écoles de Saint-Barnabé avec projection du film sur « Fort Créno » suivi d'un échange avec l'archéologue universitaire Lucie JEANNERET et de la visite de l'exposition.

Quelques nouveautés :

↪ 150 prêts de CD et DVD de la bibliothèque des Côtes d'Armor.

↪ 3 séries complètes de mangas :

M. NOBODY et ERASED pour adolescentes et adultes

Appt. 44 pour la jeunesse

VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo le dimanche matin peuvent contacter le président, M. Marcel RUELLAND au 02.96.28.17.95.

Les sorties s'effectuent à partir de 8h ou 8h30, départ sur le parking de la Salle Polyvalente.





LES MATINÉES D'ÉVEIL

**Ouvert aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte
(sur inscription pour les assistantes maternelles auprès du R.P.A.M. au 06.17.36.68.89)**

**VENDREDI 22 MAI 2015
de 9h30 à 11h30 – Salle Jean Moulin**

ÉCHOS DE L'A.S.S.B.



FOOTBALL

PROGRAMME DU MOIS DE MAI

Dimanche 10 Mai

L'A.S.S.B. (A) reçoit PLOEUC (B) à 15h30.

Match capital pour l'équipe première.

L'A.S.S.B. (B) reçoit PLEMET (A), leader du groupe en D3 à 13h30.

Ces 2 matchs seront les derniers de la saison 2014/2015 à Saint-Barnabé, et pour ce fait, l'entrée au Stade sera gratuite. Donc venez nombreux encourager une dernière fois vos couleurs.

Dimanche 17 Mai

HENON (A) / A.S.S.B. (A)

GRACE-UZEL (A) / A.S.S.B. (B)

Fin de championnat

Résultats Ecole de Football A.S.S.B.

Samedi 25 Avril 2015 les équipes U6/U7 et U8/U9 de l'école de football de l'A.S.S.B., participaient au tournoi du Gouet à Plaine Haute.

L'équipe U6/U7, encadrée par Julien MARTIN, Fabien LE MEN et Jean-Marie AUDRAIN termine à la deuxième place du tournoi des débutants. Très bonne prestation de ces jeunes pousses, une médaille à chacun est venue les récompenser.

La grande satisfaction est venue des U8/U9 encadrés par Thomas JÉGOUIC et Thibault JAN qui terminent le tournoi dans leur catégorie à la première place de leur poule et ce après 5 matchs sans défaite et qui plus est un nul contre En Avant de Guingamp.

Un beau trophée et des médailles sont venus les récompenser de leurs exploits.

Félicitations à Quentin, Evan, Dylan, Enzo et Lenny.

A noter le bon comportement à ce tournoi des U10/U11 et U12/U13 de l'entente A.S.S.B./T.S.A.

↪ Les joueurs de l'A.S.S.B. FOOT passeront solliciter la population Barnabéenne pour la vente de pizzas. Merci de leur réserver un bon accueil.

↪ Le **tournoi de sixte** traditionnel se déroulera le **SAMEDI 30 MAI 2015 au Stade Pierre Rouxel.**



BASKET-BALL

<http://www.assb-basket.ayosport.com>

Dimanche 3 Mai à 15h30	A.S. SAINT-BARNABÉ	YFFINIAC
Dimanche 17 Mai	A.S. SAINT-BARNABÉ	UZEL

Dynamique Emploi Service

DYNAMIQUE EMPLOI SERVICE

Un emploi pour les uns, un service pour les autres.

L'association intermédiaire Dynamique Emploi Service, créée en 1997, propose la mise à disposition de main d'œuvre auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités locales.

Pour quels services :

- ↳ Entretien de la maison (ménage, repassage, vitres, ...),
- ↳ Entretien du jardin (pelouses, taille de haie, bêchage, débroussaillage, ...),
- ↳ Travaux de peinture, tapisserie par des salariés qualifiés,
- ↳ Manutentions diverses, petit bricolage,
- ↳ Remplacement de personnel ou surcroît d'activité.

L'association propose la personne compétente pour répondre à la demande.

Rapide, simple et efficace, D.E.S. s'occupe de tout (contrat de travail, bulletin de salaire, déclarations sociales, attestation fiscale).

Dynamique Emploi Service s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire. Toutes les missions confiées à l'association contribuent à donner du travail à des personnes en recherche d'emploi ou d'un complément d'activité.

L'association est agréée par l'Etat pour les services à la personne. Les dépenses de ménage ou d'entretien des jardins ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 50 % des sommes payées à l'association D.E.S.

Avec plus de 100 salariés mis à disposition chaque mois et plus de 30 équivalents temps plein sur l'année, D.E.S. entend bien poursuivre sa mission d'accompagnement vers l'emploi tout en restant un acteur économique dynamique et utile dans notre région.

Contact :

Dynamique Emploi Service - 6, rue du Docteur Robin - 22600 LOUDEAC

Tél. : 02.96.28.97.40 Mail : des_loudeac@sfr

Agenda

08/05/2015	CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945 – Mairie – 10h.
Du 04/05/2015 Au 14/05/2015	EXPOSITION organisée par LECTURE POUR TOUS – Verrière de la Mairie – Aux heures et jours d'ouverture de la Bibliothèque
13/05/2015	ADOBUS – Parking Salle Polyvalente – 15h à 17h
22/05/2015	Conseil Municipal – Mairie – 20h30
01/06/2015	Comité de l'info – Mairie – 20h30



BAR – RESTAURANT « LE FER A CHEVAL »



Jeudis Gourmands

7 Mai : Parmentier de canard

21 Mai : Mixed Grill

28 Mai : Poulet basquaise

4 Juin : Rôti Orloff

Plats à emporter 5,50 € tous les jours sur réservation

Serge & Christelle vous accueillent du lundi au vendredi midi pour vos repas de baptême, groupe...
Et pour le restaurant traditionnel du vendredi soir au dimanche midi (à partir de 21€).

Pour toutes réservations : 02.96.26.74.09

Site : auferacheval-bretagne.fr

Mail : contact@auferacheval-bretagne.fr

Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mmes Jocelyne BOUTIER – Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – MM. Jean-Pierre ROUILLÉ – Thomas MAHÉO (Élus).

MM. Guy MACÉ – Samuel BRIAND – Patrick DONNIO – Alain LAGROST – Pierrick LASSALLE – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Xavier MODICOM – Mmes Catherine GOOSSAERT – Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO (membres).

Des agriculteurs engagés dans le maintien et le renouvellement d'un bocage de qualité lié à l'activité agricole

« Le BRF provient du broyage des résidus de taille douce d'entretien, d'élagage et de formation de nos haies, talus et nouvelles plantations.

Nous souhaitons trouver une alternative au brûlage de ces branches d'élagage. De plus, outre les éléments nutritifs, on restitue le carbone de ces bois aux sols (qui en manque) et non dans l'atmosphère (qui en a trop). »



Nous vous proposons donc de réutiliser les produits de broyage de nos résidus de taille comme paillage de protection et d'amélioration des sols pour les jardins ou espaces verts.

Le BRF est vendu en vrac ou en sac légèrement au-dessus de son prix de revient ($\pm 35\%$ /m³) les bénéfices éventuels nous permettant de poursuivre notre action collective.

- 1m³ permet de pailler environ 20m² sur 5cm d'épaisseur -

Possibilités de livraison - Contactez-nous!

Ils ont utilisés notre BRF :
Commune de Trébry (Site de Bel-Air), d'Étables-sur-Mer (espaces verts communaux), de Bréhand (aménagement du Vau Jaune), paysagistes, particuliers, etc...



Association Terres & Bocages

Un collectif d'agriculteurs pour entretenir et améliorer le bocage

TRÉDANIEL (22) - Tel : 02 96 73 41 09 - Courriel : terresetbocages@gmail.com

Le collectif d'agriculteurs Terres & Bocages œuvre depuis 2008 sur le territoire pour le maintien et le renouvellement d'un bocage de qualité lié à l'activité agricole. Sa démarche est aujourd'hui soutenue par le Ministre de l'Agriculture - Stéphane LE FOLL - dans le cadre des Groupements d'Intérêt Économique et Écologique expérimentaux - GIEE-

En interagissant avec les agriculteurs du collectif Terres & Bocages vous pouvez vous aussi contribuer à soutenir une agriculture respectueuse de nos paysages...

« Plusieurs agriculteurs et propriétaires fonciers de Saint-Barnabé sont membres de l'association Terres & Bocages, ces personnes ont été à l'initiative de nombreuses plantations de haies qui aujourd'hui demandent à être entretenues.

Le BRF provient en partie des tailles faites sur le territoire de SAINT-BARNABÉ.

A L'ATTENTION DES AGRICULTEURS

Des câbles de cuivre entreposés dans un hangar non verrouillé ont été volés sur une exploitation agricole dans la nuit du 26 au 27 Avril sur une commune limitrophe.

Soyez vigilants !!!!



COURANT JUIN

Le tri, ça déménage !

Mise en place du nouveau dispositif de collecte du tri sur le territoire de la CIDERAL



Force est de constater que le devenir des déchets ménagers est plus que jamais d'actualité.

Aujourd'hui, grâce au recyclage, nos déchets redeviennent des produits. Recycler, c'est donner une seconde vie à nos déchets.

La CIDERAL a souhaité profiter de la mise en application **des nouvelles consignes de tri** afin d'augmenter la part recyclable pour la valoriser.

Voilà pourquoi la collecte par apport volontaire sera remplacée, **au cours du second trimestre**, par **une collecte sélective de proximité**.

Pas de changement pour **le verre**, qui sera toujours collecté dans les bornes d'**apport volontaire au point recyclage verre**.



Pour vous aider dans votre action d'éco-citoyen, **des référents** sur chaque commune ont été nommés afin de conseiller et informer, pour vous aider à **TRIER MIEUX**.

Des **sacs jaunes** seront distribués **gratuitement** par la collectivité ainsi qu'**une note explicative sur ces nouvelles consignes de tri**.

CE QUI VA CHANGER POUR LA COLLECTE :

Si vous déposez vos ordures ménagères dans un conteneur collectif, **ces sacs jaunes** seront à déposer dans **les conteneurs à couvercle jaune** situés à côté des conteneurs marron réservés aux sacs d'ordures ménagères.



Si vos ordures ménagères sont collectées au pas de votre porte dans un conteneur individuel, ces sacs jaunes seront à déposer **au même endroit que votre conteneur marron**, la veille au soir de la collecte.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie pour connaître les jours de collecte.

**ENSEMBLE, TRIONS MIEUX, VALORISONS CES PRODUITS
REDUISONOS NOS DECHETS !**